



**SOIREE ADOS 10 -15 ANS (âge dans l'année)  
VENDREDI 12 AVRIL 2024  
DE 19 H À 01 H  
SALLE DES FÊTES DE COUR-CHEVERNY**

\*\*\*\*

Les inscriptions se font avec le coupon ci-contre signé par un responsable majeur.

**Sans ce coupon d'inscription l'entrée sera impossible !**

Le prix de l'entrée est fixé à **8 €** avec une boisson gratuite.

Il est possible de se restaurer sur place (sandwiches, pizza, friandises, etc...) suivant le tarif affiché à l'entrée.

Dans tous les cas, les responsables, de part leurs signatures, reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de cette soirée décrit ci-dessous :

**Règlement**

- Les responsables majeurs accompagneront les enfants dans le hall de la salle des fêtes, aucun jeune ne peut accéder seul à la salle.
- Les parents, ou personnes majeures désignées, récupéreront les enfants dans le hall de la salle des fêtes, au plus tard, à l'heure de fin de la soirée.
- Les vêtements de type manteau, blouson... ainsi que les sacs, sacoches sont à déposer obligatoirement au vestiaire.
- Nous mettons en place un système de consigne pour des gobelets réutilisables à 1€, redonné avec le retour du gobelet usagé.

**Rappel : durant la soirée, tout alcool et tabac sont strictement interdits !**

L'ESCCC Basket se réserve le droit de :

- refuser l'entrée selon le nombre de personnes,
- refuser l'accès à la salle aux participants n'ayant pas déposé leurs affaires au vestiaire,
- d'expulser toute personne pouvant nuire au bon déroulement de la soirée. Les parents seront immédiatement contactés.

**La fermeture des entrées se fera selon le nombre de participants déjà présents et au plus tard à 21h.**

Le Comité Organisateur

Pour tout renseignement contacter : [basket.courcheverny@gmail.com](mailto:basket.courcheverny@gmail.com)

**Des formulaires sont téléchargeables sur le site du club : [www.basketball-esccc.fr](http://www.basketball-esccc.fr)**

*L'ESCCC Basket se dégage de toute responsabilité pour tout événement pouvant survenir en dehors de la salle et de la zone délimitée à l'extérieur, ou si les informations de la fiche d'inscription sont erroné De plus, l'ESCCC Basket ne pourrait être tenu pour responsable des dégradations ou vol du matériel de la salle des Fêtes du fait des participants à la soirée.*

**SOIREE ADOS DE L'ESCCC BASKET  
VENDREDI 12 AVRIL 2024 DE 19 H À 01 H  
SALLE DES FETES DE COUR-CHEVERNY**

Merci de bien vouloir retourner le coupon d'inscription le soir même OU avant la soirée  
A Kévin SAOZANET ou parent référent de votre équipe ou au gymnase de Cour Cheverny

**Remplir un coupon par ado**

NOM du Jeune	Prénom	Age (dans l'année)

**Prix de l'entrée : 8 € - Paiement à l'entrée de la salle**

Nom d'un parent/représentant légal : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

N° tél. en cas d'urgence (obligatoire) : .....

Mail : .....

Précisez :

Nom, Prénom et Qualité (père, mère, ami...) de la personne majeure...	Qui...
	Dépose l'enfant
	Récupère l'enfant

Les parents et le jeune reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de cette soirée.

**Parent/Rep. Légal**

« Lu et Approuvé »

**Jeune**

« Lu et Approuvé »

**SOIREE ADOS DE L'ESCCC BASKET  
VENDREDI 12 AVRIL 2024 DE 19 H À 01 H  
SALLE DES FETES DE COUR CHEVERNY**

Merci de bien vouloir retourner le coupon d'inscription le soir même OU avant la soirée  
A Kévin SAOZANET ou parent référent de votre équipe ou au gymnase de Cour Cheverny

**Remplir un coupon par ado**

NOM du Jeune	Prénom	Age (dans l'année)

**Prix de l'entrée : 8 € - Paiement à l'entrée de la salle**

Nom d'un parent/représentant légal : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

N° tél. en cas d'urgence (obligatoire) : .....

Mail : .....

Précisez :

Nom, Prénom et Qualité (père, mère, ami...) de la personne majeure...	Qui...
	Dépose l'enfant
	Récupère l'enfant

Les parents et le jeune reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de cette soirée.

**Parent/Rep. Légal**

« Lu et Approuvé »

**Jeune**

« Lu et Approuvé »



**SOIREE ADOS 10 -15 ANS (âge dans l'année)  
VENDREDI 12 AVRIL 2024  
DE 19 H À 01 H  
SALLE DES FÊTES DE COUR-CHEVERNY**

\*\*\*\*

Les inscriptions se font avec le coupon ci-contre signé par un responsable majeur.

**Sans ce coupon d'inscription l'entrée sera impossible !**

Le prix de l'entrée est fixé à 8 € avec une boisson gratuite.

Il est possible de se restaurer sur place (sandwiches, pizza, friandises, etc...) suivant le tarif affiché à l'entrée.

Dans tous les cas, les responsables, de part leurs signatures, reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de cette soirée décrit ci-dessous :

**Règlement**

Les responsables majeurs accompagneront les enfants dans le hall de la salle des fêtes, aucun jeune ne peut accéder seul à la salle.

Les parents, ou personnes majeures désignées, récupéreront les enfants dans le hall de la salle des fêtes, au plus tard, à l'heure de fin de la soirée.

Les vêtements de type manteau, blouson... ainsi que les sacs, sacoches sont à déposer obligatoirement au vestiaire.

Nous mettons en place un système de consigne pour des gobelets réutilisables à 1€, redonné avec le retour du gobelet usagé.

**Rappel : durant la soirée, tout alcool et tabac sont strictement interdits !**

L'ESCCC Basket se réserve le droit de :

- refuser l'entrée selon le nombre de personnes,
- refuser l'accès à la salle aux participants n'ayant pas déposé leurs affaires au vestiaire,
- d'expulser toute personne pouvant nuire au bon déroulement de la soirée. Les parents seront immédiatement contactés.

**La fermeture des entrées se fera selon le nombre de participants déjà présents et au plus tard à 21h.**

Le Comité Organisateur

Pour tout renseignement contacter : [basket.courcheverny@gmail.com](mailto:basket.courcheverny@gmail.com)

**Des formulaires sont téléchargeables sur le site du club : [www.basketball-esccc.fr](http://www.basketball-esccc.fr)**

*L'ESCCC Basket se dégage de toute responsabilité pour tout événement pouvant survenir en dehors de la salle et de la zone délimitée à l'extérieur, ou si les informations de la fiche d'inscription sont erroné De plus, l'ESCCC Basket ne pourrait être tenu pour responsable des dégradations ou vol du matériel de la salle des Fêtes du fait des participants à la soirée.*